



# Le développement de l'autonomie de l'enfant placé : une question d'indépendance ou de lien ?

Par Jonathan Decamk

Mots-clés : santé/bien-être ; violences/maltraitances

## Contexte

Au sein des institutions du secteur de l'Aide à la Jeunesse accueillant les enfants en danger, dits « enfants placés », tous les projets pédagogiques tendent à viser l'autonomie du-de la jeune comme objectif principal. L'autonomie est d'ailleurs la première finalité édictée par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale, dans le profil professionnel de l'éducateur-trice spécialisé-e en accompagnement psycho-éducatif<sup>1</sup>, ce-tte dernier-e étant un-e des intervenant-es au plus près du-de la jeune dans son processus d'autonomisation.

Arrivé-es à l'adolescence, certain-es jeunes, n'ayant pas de possibilités de retour en famille, mettent en place un projet de « mise en autonomie » avec l'équipe éducative. Mais qu'entend-t-on par autonomie ? Durant mon expérience professionnelle en tant qu'éducateur spécialisé au sein de diverses institutions, j'ai pu constater que pour la majorité des éducateur-trices, l'autonomie du-de la jeune se résume souvent à ce qu'il-elle puisse se débrouiller seul-e, de façon indépendante dans sa scolarité, la gestion de son budget ou encore d'autres domaines de la vie courante. Lors de réunions d'équipe, force a été de constater que la plupart des jeunes de l'institution ou en partance se retrouvent face à des difficultés importantes se traduisant par des soucis d'hygiène, des fréquentations délinquantes et des comportements nocifs tels que le vol, l'usage de drogue et d'alcool ou encore des résultats scolaires parfois désastreux. En l'occurrence, une étude longitudinale néerlandophone montre que le décrochage scolaire chez les enfants placés est chose courante, ce qui impacte négativement leur évolution future<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ministère de la Communauté Française, 2007. *Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif. Enseignement supérieur de type court*. [Dossier pédagogique] [En ligne]. p. 2. [Consulté le 13 avril 2022]. Disponible à l'adresse :

[http://cpfb.be/IMG/pdf/bachelier\\_en\\_education\\_specialisee.pdf](http://cpfb.be/IMG/pdf/bachelier_en_education_specialisee.pdf)

<sup>2</sup> GOEMANS, Annouck, VAN GEEL, Mitch, WILDERJANS, Tom F., VAN GINKEL, Joost R., VEDDER, Paul, 2018. « Predictors of school engagement in foster children: a longitudinal study ». *Children and Youth Services Review* [en ligne]. 2018, n°88, p. 33-43. [Consulté le 15 mai 2022]. Disponible à l'adresse :

[https://ppw.kuleuven.be/okp/\\_pdf/Goemans2018POSEI.pdf](https://ppw.kuleuven.be/okp/_pdf/Goemans2018POSEI.pdf)

Face à ce constat, les membres de l'équipe éducative se questionnent sur ce qui n'a pas fonctionné et se trouvent confronté-es à un sentiment d'impuissance et d'échec. Un jour, en réunion d'équipe, un éducateur avec plus de trente ans d'expérience a par exemple témoigné : « *De toute façon, la plupart des jeunes qui sortent d'ici finissent soit au CPAS, à la rue ou en prison, c'est triste mais c'est la réalité !* ».

La question se pose alors de savoir si l'autonomie des jeunes se résume vraiment à ce simple état « d'indépendance » qu'ils arrivent rarement à atteindre. N'est-il pas paradoxal de vouloir les rendre indépendant-es alors que nous vivons dans un monde où, comme le dit la psychiatre Frédérique Van Leuven, nous sommes toutes et tous en interdépendance ? Il est alors opportun d'expliquer en quoi la notion de lien qui fait, nous le verrons, inévitablement référence à l'attachement, joue un rôle essentiel dans le processus d'autonomisation du-de la jeune. C'est un élément particulièrement important à prendre en compte chez l'enfant placé, car son vécu est souvent construit sur des sentiments d'abandon ou de rejet et des traumatismes en tous genres, portant atteinte à son intégrité physique ou psychique (tels que violence physique ou psychologique, abus sexuels, conflits parentaux, décès familiaux, exposition à la consommation de produits illicites, prostitution ou encore actes délictueux des parents...).

Cette difficulté à travailler l'autonomie des jeunes placé-es est-elle due à leur problématique ? Ou à une incompréhension ou un manque de moyen de l'équipe éducative ? Pour répondre à cette question, il faut comprendre les concepts d'autonomie, de lien d'attachement et ce qu'ils impliquent dans la prise en charge de l'enfant.

## Qu'est-ce que l'autonomie ?

Selon l'étymologie du mot, « autos » signifie « soi-même » et « nomos », « loi » ou « règles ». L'autonomie signifie donc le fait de vivre selon ses propres règles<sup>3</sup>. Néanmoins, sa définition courante est : « capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui ; caractère de quelque chose qui fonctionne ou évolue indépendamment d'autre chose<sup>4</sup> ». Cette définition correspond à l'idée commune des intervenant-es d'être « indépendant-e ». Suivant cette idée, l'autonomie devient alors le contraire de l'hétéronomie, cette dernière se définissant comme « [...] le fait qu'un être vive selon des règles qui lui sont imposées, selon une "loi" subie...<sup>5</sup> ».

La psychiatre Frédérique Van Leuven met en avant ce paradoxe dans nos institutions contemporaines qui prônent l'autonomie, mais fonctionnent tant bien que mal par l'établissement de règles et de contraintes extérieures à l'individu, notamment l'enfant<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> VAN LEUVEN, Frédérique, 2018. « Le berceau de l'autonomie ». *Intermag* [en ligne]. 28 novembre 2018. p. 2. [Consulté le 18 mai 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.intermag.be/analyses-et-etudes/educatif/654-le-berceau-de-l-autonomie>

<sup>4</sup> Larousse (s.d.) Autonomie [en ligne]. [Consulté le 1 mai 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/autonomie/6779>

<sup>5</sup> Wikipédia, 2019. Hétéronomie [en ligne]. [Consulté le 2 mai 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9t%C3%A9ronomie>

<sup>6</sup> Selon elle, l'hétéronomie est ce qui nous permet de vivre ensemble et de jouir d'une autonomie tout en restant dans le respect et l'interdépendance à l'autre.

L'autonomie de l'enfant dans notre réalité institutionnelle actuelle ne peut d'ailleurs se concevoir selon ce terme d'indépendance puisque que l'être humain est par essence amené à prendre soin de l'autre, à vivre avec et par conséquent à être « dépendant » de lui<sup>7</sup>. Le philosophe Philippe Foray ajoute que la dépendance à l'autre est essentielle dans le développement de l'autonomie pourvu qu'elle puisse devenir une ressource pour l'enfant. Il en énumère quatre types : les ressources intellectuelles, sociales, morales et affectives, chacune pouvant être puisée par l'enfant chez l'adulte prédisposé et capable d'être cette (res)source. Foray explique que grâce à ces ressources, l'enfant pourra développer son autonomie qu'il définit comme une capacité à s'autodéterminer.

Selon certaines études, nous pouvons distinguer quatre types d'autonomie. L'autonomie intellectuelle est principalement développée à l'école<sup>8</sup>. Vient ensuite l'autonomie fonctionnelle, qui fait référence aux habiletés sociales de l'enfant<sup>9</sup>. L'autonomie morale, quant à elle, est liée à la capacité de l'enfant à savoir ce qui est bon pour lui-elle et à prendre les bonnes décisions en répondant à ses besoins ainsi qu'à ceux des autres<sup>10</sup>. Enfin, *l'autonomie affective* se caractérise par une capacité à nouer, entretenir et dénouer des liens affectifs de façon harmonieuse grâce à une estime et une confiance en soi construites sur base d'une relation affective familiale sécurisante<sup>11</sup>. Boris Cyrulnik insiste sur l'importance vitale de cette sécurité affective qui, si elle se voit négligée, peut générer des troubles chez l'enfant tels qu'une vulnérabilité émotionnelle, une faible estime de soi, des troubles anxieux ou encore des troubles de l'apprentissage. Ces manifestations sont appelées des « troubles de l'attachement », caractéristiques spécifiques des enfants placés ayant vécu des maltraitements, des séparations...<sup>12</sup>.

L'autonomie affective est donc le « terreau » dans lequel toutes les autres prennent leurs racines. C'est pourquoi la création d'une relation affective sécurisante devrait être le fondement de l'action éducative quotidienne de l'éducateur·trice auprès de l'enfant s'il-elle veut pouvoir espérer entrevoir le développement de son autonomie, ce que John Bowlby, pionnier de la théorie de l'attachement, a appelé « l'exploration du monde »<sup>13</sup>.

---

<sup>7</sup> VAN LEUVEN, 2018, p. 2.

<sup>8</sup> FORAY, Philippe, 2017. « Autonomie ». *Le Télémaque* [en ligne]. 2017/1, n°51, p. 26. [Consulté le 25 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2017-1-page-19.htm>

<sup>9</sup> CRUPI-LEMAIRE, Patrizia, 2014. « Favoriser le processus d'autonomie et soutenir le système d'appartenance : contradiction ou rituel de passage ? *Le sociographe* [en ligne]. 2014/3, n°47, p. 107. [Consulté le 25 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2014-3-page-100.htm>

<sup>10</sup> RICAUD, Hélène, OUBRAYRIE-ROUSSEL, Nathalie, SAFONT MOTTAY, Claire, 2014. *Psychologie du développement : enfance et adolescence*, (2<sup>ème</sup> édition). Dunod, p. 93.

<sup>11</sup> DELHAYE, Marie, 2008. « Détachements adolescents ou dysfonctionnement de l'autonomisation à l'adolescence : l'adolescent en son système ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* [en ligne]. n°40, p. 104. [Consulté le 21 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2008-1-page-99.htm>

<sup>12</sup> CYRULNIK, Boris, 1993. *Les nourritures affectives*. Paris, éd. Odile Jacob.

<sup>13</sup> TERENO, Susana, SOARES, Isabel, MARTINS Eva *et al.*, 2007. « La théorie de l'attachement : son importance dans un contexte pédiatrique ». *Devenir* [en ligne]. 2007/2 (Vol. 19), p. 151-188. [Consulté le 22 mai 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-devenir-2007-2-page-151.htm>

## S'attacher pour mieux explorer

La théorie de l'attachement a été initiée par John Bowlby et poursuivie par de nombreux chercheurs et chercheuses tels que Mary Ainsworth, Mary Main, Emmi Pickler, Nicole Guédénéy, Boris Cyrulnik et bien d'autres<sup>14</sup>. La pédopsychiatre Nicole Guédénéy, lors d'une de ses conférences, a mis en avant la méconnaissance encore trop répandue de cette théorie auprès des intervenant-es de l'enfance<sup>15</sup>. J'ai en effet pu observer, au sein d'institutions d'enfants placés, que certain-es membres de l'éducative sont démunis face aux comportements des enfants insécures, et y répondent alors soit par la violence, soit par la soumission. Le coucher est par exemple souvent un moment d'anxiété intense pour un enfant insécure. Dans ce moment de la journée, j'ai déjà pu observer l'un-e ou l'autre éducateur-trice tirer violemment l'enfant quelque peu agité par le bras pour l'isoler dans une pièce en lui hurlant des phrases telles que : « *Tu vas laisser les autres dormir ! Tu pourras sortir quand tu seras calmée !* ». Bien souvent, après de nombreux cris et pleurs, l'enfant sortait de la pièce pour regagner son lit, non pas parce que l'adulte lui avait procuré une présence et une écoute bienveillante source d'apaisement et de sécurité, mais plutôt parce qu'il-elle était épuisé-e.

*A contrario*, d'autres éducateur-trices basculent dans l'autre extrême et se soumettent à chaque volonté de l'enfant en se disant qu'ainsi, il-elle finira bien par se calmer... Cependant, ni la violence, ni la soumission de l'éducateur-trice envers l'enfant ne peuvent être source de sécurité pour ce-tte dernier-e.

Les comportements d'attachement de l'enfant s'activent lorsqu'il-elle est dans un état de détresse et ressent un besoin d'être rassuré-e par son donneur de soin, sa figure d'attachement (FA). La FA primaire est en général la maman, ou toute autre personne pouvant répondre adéquatement aux besoins d'apaisement de l'enfant. L'enfant sécurisé affectivement pourra se sentir rassuré-e, digne d'être aimé-e, avec une estime de soi lui permettant d'explorer le monde. Dans le cas des enfants placés, cette FA primaire leur a souvent, pour ne pas dire toujours, fait défaut. Ils-elles se sont donc construits des stratégies d'adaptation pour faire face à leurs angoisses non apaisées<sup>16</sup>.

Deux types d'attachements insécures liés à ces stratégies ont été catégorisés par M. Ainsworth. Il s'agit du type *insécure évitant* et *insécure ambivalent*. Le premier est caractérisé par une attitude d'évitement du contact relationnel et une apparence d'autosuffisance pouvant paraître faussement autonome, car ce type d'enfant tient ses distances et a des difficultés à prendre la main qu'on lui tend, notamment celle de l'éducateur-trice. Le deuxième type est *l'insécure ambivalent*, dont la spécificité est le besoin d'être rassuré sans jamais y parvenir. Il oscille fréquemment entre des états tantôt de rapprochement et tantôt de colère, lorsque ses expériences passées d'abandon ou de maltraitance le rattrapent.

---

<sup>14</sup> BONNEVILLE-BARUCHEL, Emmanuelle, 2018. « Troubles de l'attachement et de la relation intersubjective chez l'enfant maltraité ». *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles* [en ligne]. 2018/1 (N° 7), p. 6-28. [Consulté le 15 mai 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-carnet-de-notes-sur-les-maltraitances-infantiles-2018-1-page-6.htm>

<sup>15</sup> GUÉDENEY, Nicole. Conférence sur l'attachement [vidéo]. *You tube* [en ligne]. [Consulté le 26 mai 2022]. Disponible à l'adresse :

<https://youtu.be/Vg04KWHWH5o>

<sup>16</sup> TERENO, SOARES, et al., 2007, p. 151-188.

Mary Main a ajouté un troisième type qui est *l'insécure désorganisé*, qui fait référence à l'enfant ayant eu des parents victimes de traumatismes non-résolus. Il-elle a besoin de contrôle vis-à-vis du parent, afin d'éviter les situations d'impuissance. Le stress, les tensions relationnelles et la frustration sont très difficiles à gérer pour lui-elles et génèrent des comportements antisociaux<sup>17</sup>.

De manière générale, l'enfant insécure peut manifester des troubles anxieux se traduisant par des angoisses, un manque d'estime de soi et de confiance en soi et en l'autre, des troubles de l'apprentissage, de la labilité émotionnelle, de la dépression, de l'agressivité et une intolérance à la frustration, un désir démesuré de posséder l'autre... : autant de troubles l'empêchant d'évoluer vers une quelconque autonomie. Car en effet, comme le souligne Frédérique Van Leuven : « l'attachement est à la base de la confiance en soi et en l'autre, sur laquelle se construit l'autonomie. C'est bien la capacité à pouvoir trouver la sécurité chez l'autre qui nous permet d'explorer notre environnement<sup>18</sup> ».

## Conclusion

L'autonomie de l'enfant est bien une question de lien et donc de ressources affectives, et non une question d'indépendance comme la conçoivent de nombreux·ses intervenant·es travaillant dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse. La théorie de l'attachement nous offre des clés de compréhension pour aborder la question du processus d'autonomisation des enfants. En s'appuyant sur cette approche, l'éducateur·trice travaillant au quotidien auprès d'enfants placés pourra sans doute mieux comprendre leurs réactions et comportements, parfois perçus comme insensés ou malveillants, alors qu'ils ne sont que des stratégies apprises au cours de leur vie affective insécurisante afin de se protéger de cette anxiété qui les rongent et nuit à leur développement.

L'autonomie affective de l'enfant est capitale pour qu'il-elle puisse développer son autonomie globale ; elle est elle-même alimentée par une figure d'attachement capable d'offrir cette sécurité affective nécessaire. N'est-il dès lors pas essentiel que tout·e éducateur·trice en charge d'enfants placés soit formé·e à la théorie de l'attachement ? De cette façon, l'éducateur·trice pourra être en mesure de mieux comprendre le·la jeune placé·e ainsi que le sens de ses comportements, et potentiellement devenir une figure d'attachement capable de l'accompagner adéquatement dans son apprentissage à l'autonomie et son « exploration du monde ».



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

---

<sup>17</sup> CLAES, Michel, 2003. *L'univers social des adolescents*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

<sup>18</sup> VAN LEUVEN, 2018, p. 7.